

22 mars 2022

# Projet éducatif de territoire Perspectives d'évolution et suites de la démarche

Réunion du 29 mars 2022

ville de vi || eurbanne

# Rédaction du nouveau PEDT

Objectif finalisation à l'été pour une délibération du conseil municipal en juillet ou septembre 2022

Le futur PEDT doit articuler :

- Les enjeux et propositions issus de la concertation
- Les orientations du plan de mandat municipal
  - Porter la transition écologique et développer l'éducation à l'environnement
  - Promouvoir l'école publique et favoriser la réussite éducative (développer l'EAC, la culture scientifique...)
  - Soutenir la scolarisation de toutes et tous, l'éducation à la citoyenneté et renforcer le lien avec les familles
- Les dispositifs existants et nouveaux en matière d'accompagnement à la scolarité, de réussite éducative, de soutien à la parentalité...

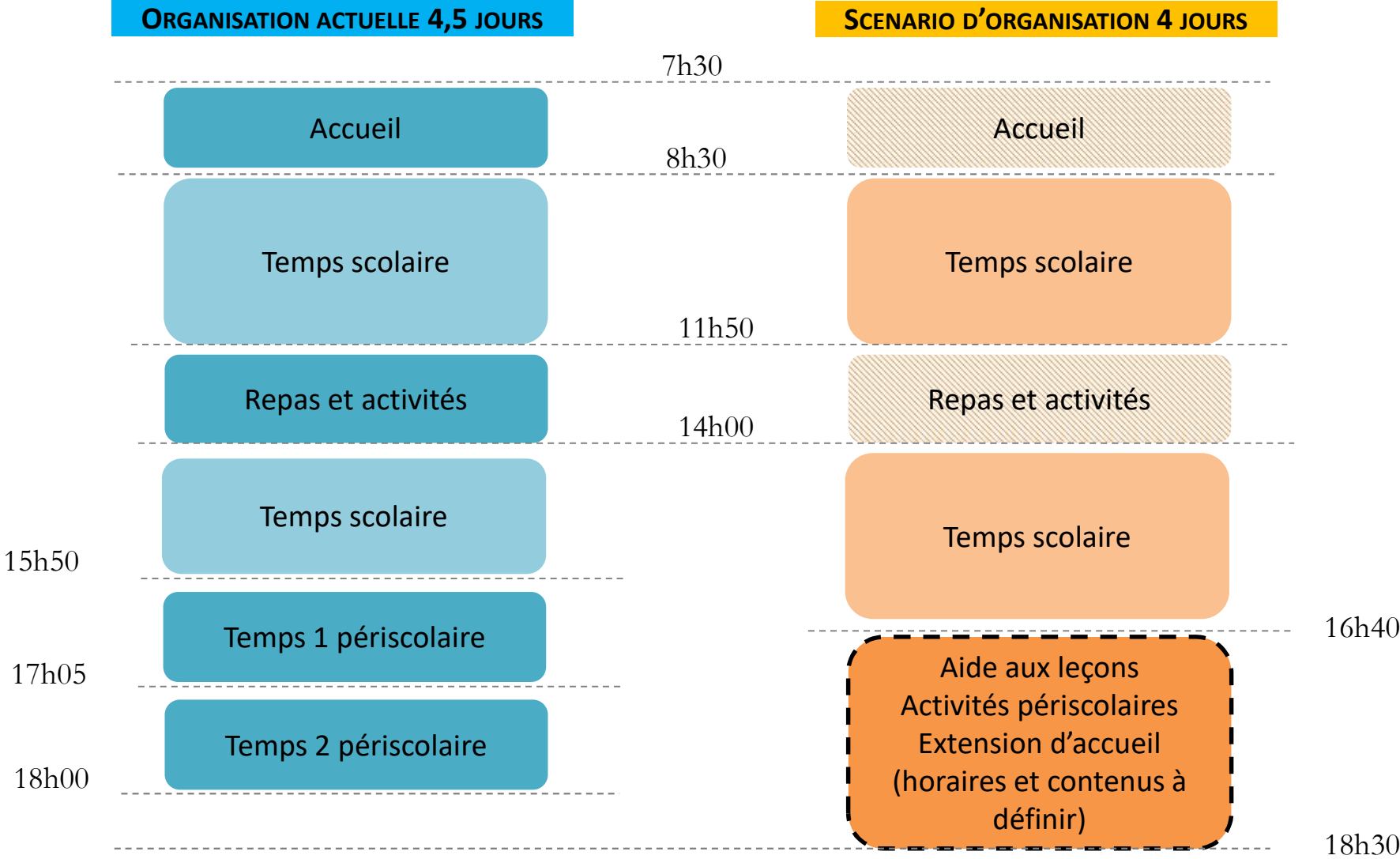
## Résultats de la consultation

Des résultats solides :

- Une forte participation qui permet d'assurer la représentativité des résultats
- Des résultats sans ambiguïté

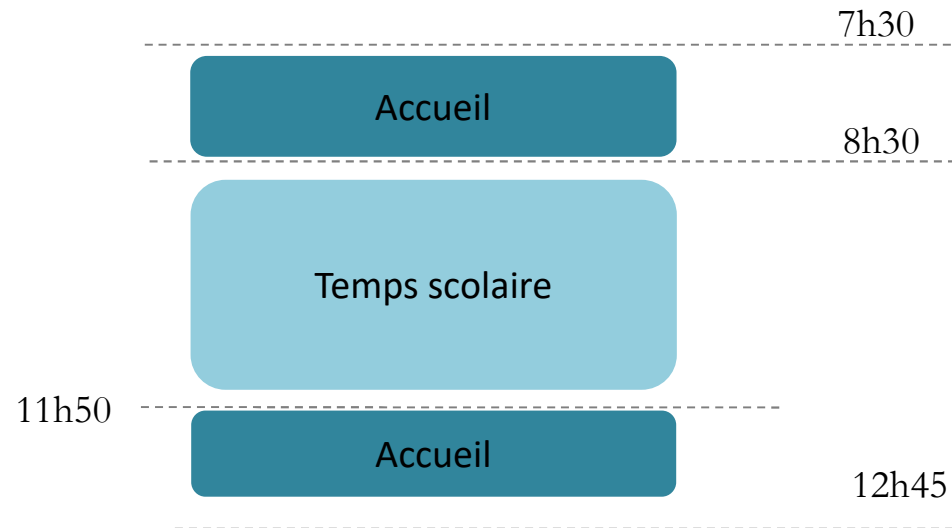
**=> Comme la Ville s'y est engagée, le futur PEDT et les évolutions de l'organisation des temps de l'enfant s'appuieront sur les résultats de la concertation, en intégrant notamment le passage à la semaine scolaire de 4 jours.**

# SCÉNARIOS | JOURNÉE TYPE



# SCÉNARIOS | MERCREDI MATIN

## ORGANISATION ACTUELLE 4,5 JOURS



## SCÉNARIO D'ORGANISATION 4 JOURS



# Des évolutions à inscrire dans la continuité et la complémentarité des temps de l'enfant



# Adapter le calendrier pour tenir compte des enjeux de la nouvelle organisation

Plusieurs enjeux à articuler dans l'évolution de l'organisation de chacun des temps de l'enfant

Auxquels s'ajoutent plusieurs exigences :

- Qualité et stabilité de la nouvelle organisation
- Poursuite de la dynamique de concertation
- Cohérence entre les temps pour faciliter la continuité éducative
- Mesurer les impacts financiers et en termes de tarification

**Conséquence : mise en œuvre à la rentrée 2023 pour :**

- Se laisser le temps de la co-construction
- Expérimenter des évolutions du périscolaire du soir sur l'année scolaire 22/23 pour mieux ajuster l'organisation définitive

# Prochaines étapes de travail : poursuivre et conforter la dynamique de concertation

**Ecriture du projet éducatif de territoire:** pilotage CAF/Inspection académique/Ville rédaction par la Ville d'un projet qui sera mis en partage avec les acteurs avant sa présentation au conseil municipal

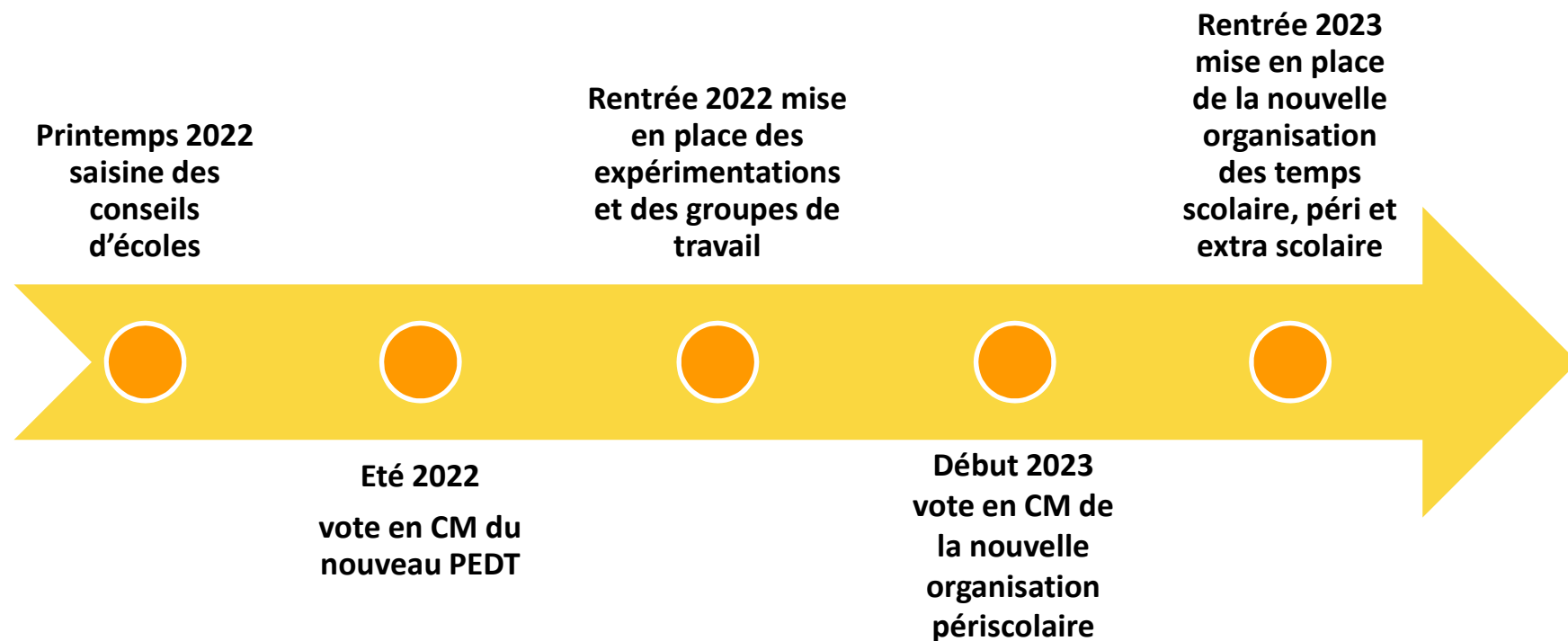
**Préparation des expérimentations rentrée 2022:** groupes de travail EN/Ville/partenaires sur l'aide aux leçons dans les écoles expérimentatrices

**Définition de la nouvelle organisation des temps rentrée 2023 :** processus de travail partenarial à préciser, plusieurs dimensions :

- Interne Ville : articulation transversale des politiques municipales, dialogue social agents des écoles
- Education nationale : articulation projets d'école / projets périscolaires
- Partenaires associatifs : articulation temps péri et extrascolaires, impact offre de loisirs
- Parents d'élèves et enfants



# Le calendrier de mise en œuvre



# La communication

**29 mars : réunion de présentation aux parents d'élèves, directions d'écoles, représentants associatifs**

**30 mars : réunion de présentation aux agents municipaux des écoles**

**Mailing aux parents d'élèves**

**Début avril : courrier aux agents et aux parents d'élèves**

**Mi-avril : Viva spécial thématique sur les résultats de la concertation et de la consultation**

**Rencontre avec les directions d'écoles et les IEN**

**Mai-juin : conseils d'écoles**